



La société Design Car 21 propose au client souhaitant vendre son véhicule d'occasion d'organiser la vente de ce véhicule aux enchères publiques.

### **1. Vente aux enchères**

La société Design car 21 propose à son client la Vente aux Enchères de son véhicule. Les informations et détails concernant la vente aux enchères sont disponibles sur le site Designcar21.fr. En acceptant les présentes Conditions Générales de Ventes, le Client Vendeur reconnaît être informé des modalités de vente et de règlement de son véhicule.

### **2. Estimation du véhicule**

Le client vendeur saisit en ligne sur le site [www.designcar21.fr](http://www.designcar21.fr) les caractéristiques complètes de son véhicule, notamment un descriptif de son état mécanique et carrosserie. Il fournit une copie des documents demandés. Cette estimation, donnée à titre indicatif est valable 7 jours et n'engage pas Designcar21 sur le prix à régler.

Un contrôle du véhicule sera réalisé afin de valider l'estimation initiale.

### **3. Contrôle du véhicule**

Chaque véhicule sera soumis à un contrôle :

1. Contrôle par un expert de la société Design Car 21
2. Contrôle Technique réglementaire obligatoire pour les véhicules âgés de 45 mois et plus.

La société Design Car 21 pourra refuser la mise en vente du véhicule en fonction des résultats de ces contrôles.

Dans le cas où le contrôle technique met en évidence des réparations obligatoires à réaliser alors le présent contrat pourra être résilié par Designcar21.

Tous les travaux engagés ne pourront pas être remboursés :

- Les lavages
- Le contrôle technique (59 Euros compris dans le forfait de 79 euros)

#### **4. Validation de l'Estimation**

Le résultat du Contrôle par un expert de la société Design Car 21 permettra

- Soit de définir en accord avec le vendeur le « Prix de Réserve ».  
Le véhicule reste sur le site de Design Car 21 pour préparation et mise en vente.
- Soit de revoir son estimation, si des défauts considérés comme importants sont mis en évidence lors du contrôle de l'expert. Une nouvelle estimation sera alors proposée au client vendeur.

#### **5. Prix de réserve**

Le prix de réserve est le montant que Designcar21.fr devra à minima régler au client vendeur.

- a) En cas d'accord sur le prix de réserve, le client vendeur et Designcar21 signent conjointement un Mandat de Vente qui confirme l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générale de Vente.
- b) En cas de défaut d'accord sur le « prix de réserve » suite à la révision de l'estimation, Les frais de dossier seront remboursés.

#### **6. Responsabilités du client vendeur**

Le client vendeur engage sa responsabilité sur l'état du bien qu'il vend : Il s'engage à ne dissimuler aucune information susceptible d'induire en erreur un acquéreur et doit déclarer tout accident qu'aurait pu subir le véhicule, de même que les éventuelles anomalies de fonctionnements mécaniques, électriques, électroniques. Le client vendeur doit également déclarer la provenance du véhicule (Pays d'origine), si ce dernier est issu d'un achat hors de France. Le client reconnaît être le propriétaire du véhicule et posséder un certificat d'immatriculation valide, à son nom depuis au moins six mois.

#### **7. Obligations du client vendeur**

Lorsque le client donne son accord pour vendre son véhicule, il signe un mandat de vente qui vaut acceptation des conditions générales de vente. Il remet à Design car 21 :

- L'original de la carte grise.
- Un certificat de non gage ayant moins de 3 jours\* récupérable à l'adresse suivante [https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil\\_certificat](https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat)
- Les documents afférents à l'entretien du véhicule (factures, carnet d'entretien et de garantie)
- Le double des clés.
- Sa pièce d'identité valide (CNI/Passeport).
- L'attestation d'assurance du véhicule.
- Un RIB à son nom.

\*En cas de véhicule gagé, le client vendeur devra préalablement à la mise en vente, obtenir à ses frais, la levée de gage.

## **8. Ventes et paiement du prix**

A compter de la signature du mandat de vente, designcar1 organisera le passage du véhicule sur 3 sessions de vente (physique).

Le prix minima de vente du véhicule est le prix de réserve.

Si le véhicule est vendu, Designcar21 réglera au vendeur le prix d'adjudication sous 15 jours moins la commission de 220 Euros demandée par DesignCar21 pour la vente du véhicule.

Si le véhicule n'est pas adjugé à l'issue de deux sessions de vente, Designcar21 conseillera au client vendeur un nouveau prix de réserve ajusté au prix du marché.

En cas d'inventu après trois sessions de vente, le client vendeur pourra récupérer son véhicule. Le forfait de 79 euros de frais de dossier ne sera pas remboursé ainsi que tous les travaux réalisés par Designcar21 (Lavages).

## **9. Paiement**

Designcar21 procédera au paiement exclusivement au nom du propriétaire du véhicule et du titulaire du certificat d'immatriculation par virement sur le compte bancaire de celui-ci.